

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	12 (1904)
Heft:	4
Rubrik:	Échos et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ville de Francfort, où ils remplissent les fonctions dévolues chez nous à la Polyclinique.

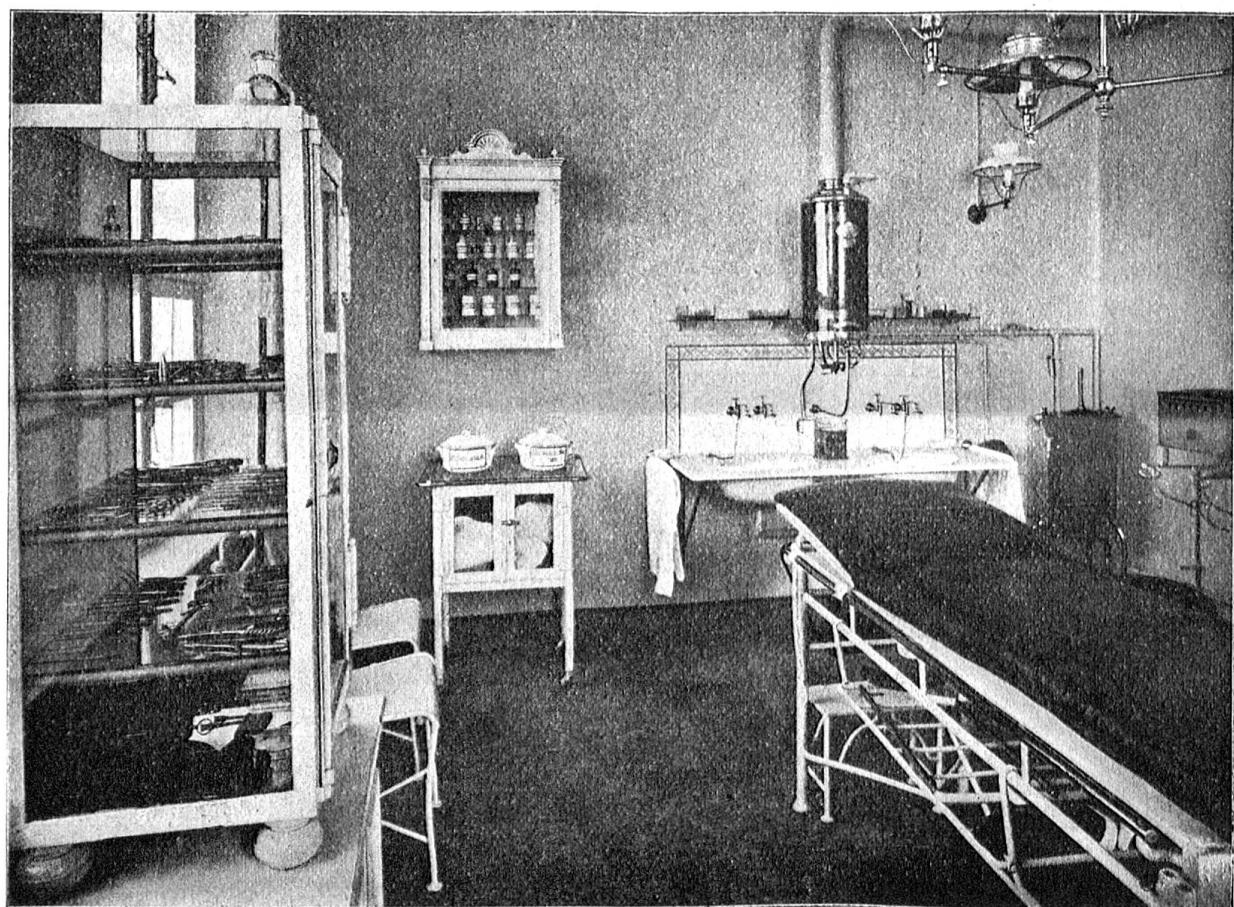
ÉCHOS ET NOUVELLES

Train sanitaire.

Les directeurs des usines Putiloff, de Saint-Pétersbourg, les Krupp de

Russie, ont mis à la disposition des forces combattant en Extrême-Orient un train sanitaire dont le prix de revient dépasse 100,000 roubles, d'après le *Novoe Vremia*. Ce train se compose d'une locomotive, son tender et dix wagons. Le tout est pourvu des derniers perfectionnements et permettra de transporter même les gravement blessés avec tout le confort moderne.

Le même journal, du 24 février,



Salle de garde des Samaritains de Francfort-S/M. — N° 2.

nous apprend que l'impératrice a inspecté le train sanitaire n° 43. Celui-ci consiste en treize wagons, dont un sert de chambre de réception pour établir le diagnostic, quatre pour le transport des gravement blessés, deux pour les légèrement blessés et un pour les officiers. Un autre wagon

est réservé à la cuisine et un dernier au personnel. Ce train a été organisé en cinq jours. Les soins sont assurés par un officier sanitaire commandant, cinq sœurs de charité et trente officiers sanitaires.

Croix-Rouge genevoise.

L'assemblée annuelle de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse (dite des messieurs), présidée par M. le Dr Lardy, a eu lieu à l'Aula de l'Université. Après le compte-rendu administratif et financier, M. Frank Lombard, trésorier, a donné connaissance des conclusions du jury du concours sur les moyens pratiques d'organiser les secours en cas d'accidents de montagne. Un seul concurrent s'est présenté : M. Bobillier, président de la section des Samaritains de Genève. L'objet primé est une ceinture portant dix gaines dans lesquelles sont placés des sachets, bandes, flacons, attelles. C'est plus particulièrement aux excursionnistes des hautes régions que cette ceinture devra servir.

M. le Dr Lardy a présenté un modèle intéressant de civière portative ; elle est composée d'un treillage qui peut tenir dans le petit volume d'un sac de courroies, et dont le poids est peu élevé.

Dans la seconde partie de la séance, M. le Dr Koenig a raconté le voyage des délégués de la Croix-Rouge suisse pendant la guerre anglo-boer ; MM. de Montmollin, Suter et lui s'étaient rendus dans le Transvaal et l'Orange pour servir dans les ambulances. M. le Dr Koenig a dit les difficultés qui ont dû être vaincues pour rejoindre les lignes, servir dans les lazarets, utiliser le matériel de secours ; il a signalé les abus faits du signe de la Croix-Rouge, le manque d'un titre officiel du gouvernement fédéral suisse, qui ont contribué à rendre difficile la tâche humanitaire remplie par nos compatriotes.

Le récit de M. le Dr Koenig a été suivi avec le plus vif intérêt, et l'on a pu remarquer en particulier que si la guerre a été inhumaine comme toutes les guerres le sont, il n'y a pas eu, ainsi qu'on l'a répandu, des actes de sauvagerie commis des deux côtés.

Plusieurs personnes présentes ont répondu à l'appel fait par M. le président de se faire inscrire comme membres de la Croix-Rouge genevoise, qui compte un nombre trop faible d'adhérents pour pouvoir se rendre utile dans la mesure voulue.

La contribution de cinq francs peut même être réduite à deux francs si le signataire de la demande le désire.

(Journal de Genève.)

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la communication suivante :

Lausanne, le 40 mars 1904.

Comme vous le savez déjà, le Conseil de l'Ecole de garde-malades *La Source*, a décidé de construire une *Infirmerie de Lausanne et de La Source*, dès qu'elle possèderait les fonds nécessaires pour cela.

Afin de faciliter la réalisation de ce projet, il s'est fondé à Lausanne une Société dite *auxiliaire de La Source*, dont le but est d'arriver dans le délai le plus rapproché possible à construire l'Infirmerie projetée.

Pour être membre de la Société, il faut faire ou avoir fait, en une ou plusieurs fois, un versement de 100 francs au moins, ou bien s'engager à verser une somme annuelle de 5 francs au minimum.

Nous osons espérer que vous ferez